

## BOURG-BLANC

# L'organisation de la déchèterie fait polémique

Déchets verts interdits aux véhicules, rond-point à l'entrée, barrière d'accès... À la déchetterie, la communauté de communes a récemment pris des décisions qui provoquent la colère des habitants.

● Depuis quelques semaines, il est difficile de faire un passage à la déchèterie sans percevoir la grogne et l'exaspération des usagers. La communauté de communes du pays des Abers (CCPA), qui gère l'endroit, a pris plusieurs décisions : blocage de l'accès des véhicules à l'espace déchets verts, dépôt des déchets en les basculant par-dessus un mur de 70 cm de haut et 60 cm de large, ainsi que création d'un rond-point à l'entrée pour mettre en place une barrière d'accès à la déchetterie.

## Une « obligation »

Contactée, la communauté de communes évoque une « obligation, pour des raisons de sécurité, afin d'éviter la proximité des camions qui assurent la gestion de la déchetterie et les véhicules venant déposer les déchets ». En effet l'arrêté ministériel du 26 mars 2012 dispose que « la partie basse du quai, où sont manipulés les contenants, est strictement réservée aux per-



Un accès à la plateforme de déchets verts interdit et un rond-point d'accès qui interpellent des usagers de la déchetterie.

sonnels de service. Un affichage visible interdit cette zone aux usagers ». Mais, alors que la déchetterie n'est ouverte que 2,5 jours par semaine, pourquoi ne pas imaginer une organisation différente ou un accès bloqué aux utilisateurs lors de l'intervention des véhicules de service ? La CCPA précise qu'aucune modification n'est prévue pour l'instant mais qu'elle étudie ce dossier.

## Des utilisateurs non satisfaits

L'accès à l'espace de déchets verts n'est plus possible avec une remorque et il est obligatoire de « basculer » les branches ou la pelouse au-delà du mur en place, sur la plateforme haute, d'où la difficulté d'utiliser une remorque et de décharger « à la main ». « C'est dan-

gereux, il est tentant de se mettre debout sur le mur pour jeter les déchets en contrebas, quelqu'un finira par tomber ! », imagine un utilisateur. La CCPA évoque la mise en place d'une barrière pour éviter les chutes. Lors d'un contrôle, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), avait simplement demandé d'éviter que les camions de service ne côtoient les usagers. Autre point de grogne, la mise en place d'un petit rond-point, à l'entrée, qu'il est impossible de respecter pour les utilitaires ou véhicules avec une remorque. À noter que les utilisateurs interrogés ne remettent pas en cause la future installation de la barrière d'accès mais l'organisation de la circulation qui les interpelle.

## PLABENNEC

# Le Printemps des Abers fait son retour ce dimanche

● La convention de partenariat, signée ce lundi à l'Hôtel de communauté, entre Jean-François Tréguer, président du Pays des Abers, Caroline Raffin directrice du Fourneau à Brest, et Jean-Jacques Deniel, président du Crédit agricole du Finistère, marque la fin des préparations du Printemps des Abers, un travail engagé depuis un an. Après une interruption liée à la crise sanitaire, « c'est avec plaisir qu'on renoue avec cette animation sur le territoire », s'enthousiasme ainsi Jean-François Tréguer. Rendez-vous est donc donné dimanche 30 avril à Tréglonou, samedi 13 mai au Drenec, et enfin dimanche 4 juin à Plouguerneau.

## Des animations jusqu'en 2026

D'autres escales artistiques suivront, en 2024 à Saint-Pabu, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire, en 2025 à Lannilis, Kersaint-Plabennec, Plouguin, et Coat-Méal, et en 2026 à Plabennec, Landéda et Plouvien. Caroline Raffin, directrice du Four-

neau, reconnu comme Centre national des arts de la rue et de l'espace public et co-organisateur de l'évènement, précise : « Notre vocation est d'accompagner les artistes pour être au plus proche des habitants. Ils seront donc présents dans les espaces communs du quotidien ». Sur les trois rendez-vous de l'année, « nous aurons le plaisir de faire découvrir sept belles propositions d'artistes engagés et généreux ». Lors du conseil communautaire du 23 juin 2022, une participation des

communes, à hauteur de 0,50 € par an et par habitant a été actée, tandis que le Pays des Abers engage 0,60 € par habitant. Le 30 mars dernier, les conseillers ont par ailleurs accepté le versement d'une subvention de 46 330 € au Fourneau pour l'édition 2023.

## Pratique

Le programme est accessible sur [pays-des-abers.fr](http://pays-des-abers.fr) ou sur [lefourneau.com](http://lefourneau.com). Accès libre et gratuit à toutes les animations.



De gauche à droite, au premier rang : Patrice Boucher et Jean-François Tréguer (Pays des Abers), Caroline Raffin (Le Fourneau), Jean-Jacques Deniel (Crédit agricole). Deuxième rang : François Simon, Daniel Conq et Guy Nicolas (Crédit agricole).

## LANNILIS

# Une bétonnière se renverse, le chauffeur indemne



Le véhicule s'est couché sur le côté.

● Ce mercredi, vers 8 h, le chauffeur d'un camion de transport de béton, en provenance de Bourg-Blanc, a perdu le contrôle de son véhicule, qui s'est couché sur le flanc alors qu'il négociait un virage à angle droit, à l'embranchement du Kerveur. Sorti par ses propres moyens de la cabine, il a lui-même alerté les secours et a été transporté à l'hôpital de la Cavale-Blanche, à Brest, pour des examens.

Sur place, une dizaine de pompiers, venus de Lannilis, Saint-Re-

nan et Brest sont intervenus, ainsi que les gendarmes des Abers et du personnel de l'équipement. Deux camions-grues, du garage Tanguy à Plouzané, sont par ailleurs arrivés en fin de matinée, et après une manœuvre conjuguée délicate, le véhicule, contenant 10 t de béton, a été remis sur roues.

La route a été interdite à la circulation, qui a été rouverte vers 13 h, après que les services de l'équipement ont sablé la chaussée, du gas-oil et du liquide de refroidissement s'étant échappés.

## GUISSENY

# Incendie dans une maison d'habitation, pas de victime

● Un incendie s'est déclaré ce mercredi, vers 12 h 30, au 10, cité Quillimadec. Le feu a pris dans une chambre du premier étage de la maison d'habitation. Les propriétaires ont rapidement prévenu les pompiers, qui sont venus de Lesne-

ven, Lannilis, Plouescat et Brest. Les gendarmes de Lannilis se sont également rendus sur place, tout comme la maire adjointe de la commune Evelyne Cabon. L'incendie n'a pas fait de blessé, mais le toit de la maison a en partie été détruit.



Un incendie s'est déclaré ce mercredi midi dans une maison, sans faire de victime.



Retrouvez l'essentiel de l'actu sportive

Inscrivez-vous aux newsletters du Télégramme

Le Télégramme

Service gratuit  
[www.letelegramme.fr/newsletters](http://www.letelegramme.fr/newsletters)